fedexperts
Fédération de l'Efficacité Énergétique du Bâti

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, le 18 novembre 2026

Passoires thermiques : FED EXPERTS demande une seconde délibération

La crise du logement exige de maintenir des logements en location et de permettre aux ménages de s'y chauffer dignement. FED EXPERTS demande au Gouvernement de préserver le calendrier de décence énergétique et de recevoir les professionnels de terrain avant le vote sur l'ensemble du projet de loi.

Le 17 novembre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, par 108 voix contre 102, l'amendement n° 85 porté par le député Frédéric Falcon. Il remplacerait les échéances de location fondées sur les classes du diagnostic de performance énergétique (DPE) par un plafond de consommation d'énergie finale dont l'amendement ne précise pas la valeur. Ce vote, à lui seul, ne change pas les règles de location en vigueur.

Quatre députés comptabilisés parmi les voix favorables ont précisé leur intention après le scrutin. Trois souhaitaient voter contre et un s'abstenir. Si leurs votes avaient traduit ces intentions, l'amendement aurait été rejeté par 105 voix contre 104. Le résultat proclamé demeure acquis. FED EXPERTS demande au Gouvernement de solliciter une seconde délibération sur l'article 6, conformément à l'article 101 du règlement de l'Assemblée nationale.

Lors de sa rencontre avec Frédéric Falcon, la Fédération avait défendu la fiabilisation du calcul du DPE, la vérification des données relevées et la lutte contre les pratiques qui faussent le classement. Un propriétaire doit pouvoir faire corriger une étiquette erronée. Un locataire qui renonce à chauffer une pièce doit pouvoir compter sur des travaux réels.

FED EXPERTS défend les échéances métropolitaines pour les logements classés G depuis 2025, F en 2028 et E en 2034. Quand le reste à charge, une contrainte du bâti ou un vote de copropriété bloque les travaux, elle propose de documenter l'obstacle, d'identifier le financement ou la décision nécessaire et de communiquer au locataire un calendrier vérifiable.

FED EXPERTS

Contact presse • contact@fed-experts.com